

Harry Marne, président de l'ARAF

Le mot du président de l'ARAF

Au mois de janvier, nous avons été reçus par Anne-Marie Couderc, présidente d'Air France, présidente d'Air France-KLM, et Alexandre Boissy, secrétaire général adjoint Communication Groupe.

Nous leur avons présenté notre association, son organisation, exposé ses missions et souligné son rôle d'interface auprès d'Air France.

En ce qui concerne notre fonctionnement interne, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles déléguées régionales : Chantal Cellier pour la région Centre, elle succède à Gérard Gabas que je remercie pour ses années de loyaux services, son action et son dévouement.

Éliane de la Cruz sera la déléguée de la Guadeloupe qui devient la 23^e région de l'ARAF, Éliane devra en assurer sa mise place et veiller à son bon fonctionnement.

La première journée régionale Guadeloupe est fixée au 20 novembre 2019.

Chers adhérents de Guadeloupe j'espère que vous viendrez nombreux à cette première !

Je remercie Chantal et Éliane d'avoir bien voulu accepter de prendre ces fonctions et souhaite les assurer du soutien de toute l'équipe du Siège.

Suite à la récente dissolution de l'Amicale Air France, nous avons invité ses membres non adhérents de l'ARAF à nous rejoindre, et rallier ainsi les 1 400 adhérents qui, comme moi, faisaient partie de l'Amicale et de l'ARAF.

Nous sommes par ailleurs très heureux d'accueillir l'Amicale Air France USA, association de droit américain, qui a souhaité se rapprocher de nous. Bernard Bazot et Ann Wydman collaboreront à la mise en œuvre de cet accord. D'ores et déjà dans ce numéro de **PRÉSENCE**, une double page en anglais et en français leur est consacrée. Afin de faciliter ce rapprochement, nous vous proposons d'ajouter dans nos statuts la possibilité d'adhérer à l'ARAF en tant qu'association ou personne morale.

D'un point de vue pratique, l'ARAF change son système d'information : dans les prochaines semaines, le logiciel Assoconnect remplacera Gestaraf. Ce nouvel outil simple et moderne est très attendu des équipes.

Comme vous le voyez, cette année s'annonce riche en événements et very « exciting ».

J'aurai le plaisir de vous retrouver le jeudi 23 mai 2019 à l'Assemblée générale de l'ARAF, à partir de 14h, à l'Ibis Paris 17, Clichy-Batignolles - 13, rue Bernard Buffet - 75017 Paris.

Les résultats des élections au Conseil d'administration de l'ARAF vous y seront communiqués ; vous trouverez dans ce numéro de **PRÉSENCE** tous les éléments nécessaires aux votes. Pensez à retourner vos **deux** bulletins de vote.

J'espère pouvoir compter sur votre présence et vous dis donc à très bientôt.

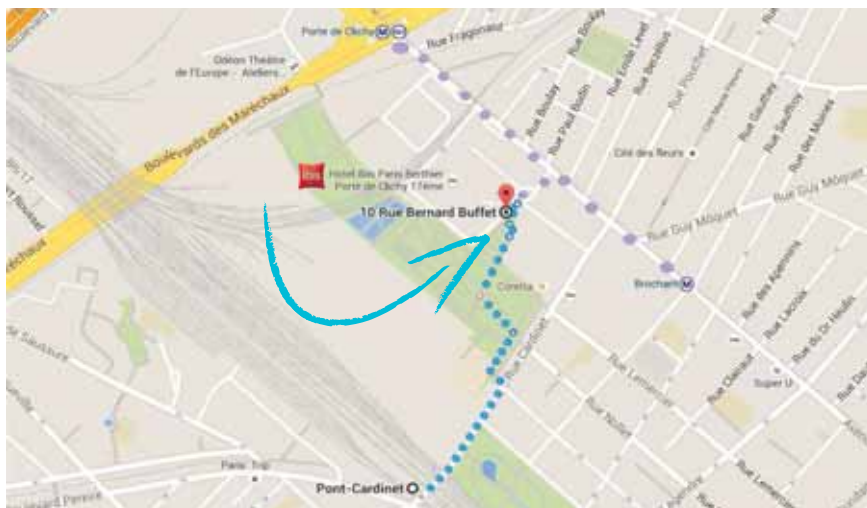
● Harry Marne
Président de l'ARAF

La 67^e Assemblée générale ordinaire de l'ARAF

Nous vous attendons nombreux pour notre traditionnel rendez-vous annuel, le **jeudi 23 mai 2019** à **14h30 précises**, à l'**Ibis Paris 17 Clichy-Batignolles**, **10 rue Bernard Buffet** à Paris XVII^e.

Si vous désirez assister au cocktail qui suit l'Assemblée générale, n'oubliez pas de cocher la case correspondante au dos de l'enveloppe bistre. Une participation de **10 € par personne, perçue en espèces**, vous sera demandée le jour de l'Assemblée générale pour obtenir votre contremarque et vous permettre d'accéder au cocktail. ●

Plan d'accès



Élections au Conseil d'administration et modification des statuts.

Ces élections ont lieu obligatoirement par correspondance. L'Assemblée générale prend acte des résultats.

Votez dès réception de ce numéro de PRÉSENCE, en utilisant les deux bulletins de vote et les deux enveloppes joints à cette revue. **La clôture du scrutin est fixée le 14 mai au soir.** Vos votes ne seront valables que s'ils nous parviennent avant cette date.

Le premier bulletin de vote comporte les noms des six candidats. (Vous avez la liberté de rayer un nom ou plusieurs s'il(s) n'emporte(nt) pas votre adhésion). Le second bulletin de vote concerne la modification des statuts. **Mettez-les tous deux dans l'enveloppe bleue, sans ajouter de commentaires** pour que votre vote soit comptabilisé.

Insérez ensuite l'enveloppe bleue avec votre bulletin de vote dans l'enveloppe bistre pré-imprimée avec l'adresse de l'ARAF.

Ordre du jour

1^{re} partie :

Dispositions légales

- Ouverture de l'Assemblée générale par le président
- Résultats des élections
- Rapport financier
- Propositions et vote des résolutions

2^e partie : Exposés

- Air France
- Situation de l'ARAF
- Amicale USA
- La CRPN / La CRAF
- PRÉSENCE
- Prévention pour les seniors
- La MNPAF / La FNAR / AGE

Questions diverses

Important : complétez le verso, collez, timbrez et postez.

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale du 23 mai 2019, découpez et complétez le pouvoir ci-contre, puis placez-le dans l'enveloppe bistre.

Accès

Ibis Paris 17 Clichy-Batignolles
10, rue Bernard Buffet - 75017 Paris

Par voiture

Sortie périphérique : Porte de Clichy > Entrer dans Paris ; prendre l'avenue de Clichy, au bout de 200 m, après le Carrefour Market prendre la 1^{re} rue sur la droite, rue Bernard Buffet. Le parking de l'hôtel est accessible au prix de 10 €. Un ticket vous sera délivré à l'entrée du parking, le règlement s'effectuera à la réception lors de votre départ.

En transports en commun

Métro : 13 Brochant ou Porte de Clichy (200 mètres)
RER C : Porte de Clichy (200 mètres)
Bus : 31 et 66 Station Cardinet
Bus : 54 et 74 Station Brochant Cardinet
Train : Pont Cardinet (600 mètres).

ARAF (Association des Retraités du groupe Air France)

Pouvoir

Je soussigné(e) :

.....
(Nom et prénom)

Donne pouvoir à M. ou M^{me} :

.....
(Nom et prénom)

de me représenter à l'Assemblée générale de l'ARAF du jeudi 23 mai 2019 et à voter en mon nom.

Date :

Signature :